Section Gironde

Compte rendu du CTL du 30 janvier 2017

REORGANISATIONS :

PLUS QU'HIER, MOINS QUE DEMAIN...

En réponse aux déclarations liminaires, la Direction reconnaît le caractère anxiogène de la politique suivie en matière de réorganisations pour les agents. Elle précise les orientations en matière de glissement de la sphère contrôle vers les DIRCOFI et la perspective de mise en place de maisons de service public. Pour la Direction le réseau ne peut rester en l'état face aux suppressions d'emplois. Elle considère que le maintien des trésoreries de proximité ne fait pas partie des préoccupations des usagers et que ces derniers n'ont plus de raison de se déplacer. Selon la Direction il y a une demande des élus locaux pour un poste unique sur la métropole. Certaines collectivités souhaitent le remplacement du comptable public par un agent comptable. Elle se félicite de la mise en place du Centre de Service RH au 1er janvier 2019 qui permettra de préserver des emplois dans notre DRFIP.

Pour **FO-DGFIP,** que ce soit la mise en place d'une caisse unique aux SIP et SIE des CFP d'Arcachon et Langon, des projets soumis à la Direction Générale au titre de l'ASR 2018, l'expérimentation entraide des Services de Publicité Foncière, du classement des postes et des redéploiements des emplois de comptables, toutes **ces orientations sont dictées uniquement par des considérations budgétaires au mépris des besoins de la population et des conditions de travail des personnels**.

Tous les ans, **l'ASR (adaptation des structures et du réseau) équivaut à un plan social de liquidation des structures.** Après avoir supprimé les trésoreries C4, les trésoreries mixtes sont sur la sellette avec la spécialisation de la mission recouvrement et de la mission secteur public local. Après la fusion des SIP et des SIE, ce sera au tour des SPF.

Pour **FO-DGFIP**, **le réseau comptable est de façon croissante fragilisé** par les suppressions d'emplois qui rendent la gestion au quotidien de moins en moins maîtrisable.
Le reclassement des postes comptables crée de l'instabilité tant pour les cadres et leurs équipes que pour les élus.

Un dispositif d'entraide et de soutien entre SPF situés sur des sites différents est prévu par une note nationale en date du 6/12/2016. Ce dispositif est rendu possible par le basculement des bases FIDJI sur un serveur national, processus qui a débuté en 09/2016. Pour **FO-DGFIP**, **ces nouvelles organisations de service et la mise en place d'un serveur informatique unique préfigurent une nouvelle concentration des services**. Nous pouvons sans beaucoup nous tromper faire le parallèle avec les fusions de SIP et SIE et de trésoreries.

Mise en place d'une caisse unique aux SIP et SIE d'Arcachon et Langon au 01/03/2017:
La Direction s'appuie sur la circulaire du 6/3/2009 qui prévoit qui prévoit de regrouper les opérations en numéraire dans une caisse unique lorsqu'un SIP est installé sur un même site qu'un SIE. D'après la Direction, le nombre de règlements et le montant d'encaissement sont en baisse. Elle prétend que la tendance va s'accentuer et qu'à terme il ne restera plus que les RAR (restes à recouvrer).

Pour **FO-DGFIP**, une fois de plus, l'administration ne se préoccupe ni de l'usager qui doit se présenter successivement à l'accueil du SIE et ensuite à la caisse unique du SIP, ni des collègues confrontés à un exercice de plus en plus difficile où ce fonctionnement est souvent source de tensions dans les accueils où il est mis en place.
La Direction considère que la charge de travail supplémentaire ne nécessite pas de transfert d'emploi et encore moins de création...
Sauf que, au cas particulier de Langon, les collègues de la cellule recouvrement, en charge de la caisse, se trouvent déjà dans une situation de sous-effectif et vont devoir absorber la mission, aussi minime soit-elle. Les charges liées à la mission caisse et accueil n'ont jamais été réellement prises en compte. La revendication de **FO-DGFIP** concernant « des créations d'emplois permettant le bon exercice des missions dans l'intérêt des agents comme du public » est toujours d'actualité.
Vote FO : contre

Modifications des plages horaires pour le service gestion cité :
Cette modification a pour but d'enregistrer les pointages à partir de 7h00, selon la Direction, à la demande des agents. En réponse à **FO-DGFIP** la Direction indique qu'il n'existe pas d'impératif ni d'obligation de présence des personnels à 7h00. En l'absence d'une consultation écrite des agents **FO-DGFIP** s'est abstenu. Il sera donc proposé aux agents une amplitude horaire débutant à 7h00 et se terminant à 18h30 avec des plages fixes de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.
Vote FO : abstention

Ponts naturels :
Les ponts naturels proposés sont le vendredi 26 mai (jeudi 25 mai – Ascension), et le lundi 14 août (mardi 15 août – assomption)
Vote FO : abstention

Projets soumis à la DG au titre de l'ASR 2018 :
La Direction attend le feu vert de la DG pour ses nouveaux projets de réorganisations dans le cadre de l'Adaptation des Structures et du Réseau. Face à la problématique de réduction des moyens, humains et budgétaires, elle privilégie les fusions de services et la spécialisation des missions, facilitées, selon elle, par les nouveaux modes de contact des usagers avec nos services.

Elle nous informe ainsi des projets au 1er janvier 2018 de :
- **fusion des SIE Mérignac et Bouscat**
- **transfert du SIE de La Réole au SIE de Langon**
- **fusions des SIP de Bordeaux Nord-est et Sud-est, de Talence et Pessac, de Bordeaux Amont et Centre**
- **spécialisation secteur public local de la trésorerie de Créon par transfert du recouvrement vers les SIP de Cenon, Libourne et La Réole**

Quant aux fusions des SPF Libourne-La Réole et Lesparre-Bordeaux III, elles sont repoussées pour raisons techniques à fin 2018, début 2019.

Pour **FO-DGFIP**, l'accueil physique de l'usager n'est clairement plus au centre des préoccupations de la DGFIP. Cet obstacle levé, elle peut désormais envisager des restructurations de grandes ampleurs. Tout est mis en oeuvre pour rendre le travail à distance possible et le télétravail, travail à domicile, est déjà expérimenté depuis novembre 2016 dans quelques Directions.
Ainsi, avec le départ du SPF et du SIE, l'avenir de notre implantation à La Réole est clairement en question. Sans compter que la Mairie semble vouloir vendre les locaux.

Quant à Créon, on décrypte, dans la discussion qui s'est tenue dans ce CTL, une probable fusion avec la trésorerie de Cambes.
D'autres pistes seront évoquées, comme la prise en charge par le SAR, service appui au réseau, de missions supplémentaires pour le compte de nouvelles trésoreries, comme la concentration de la gestion des EHPAD sur un petit nombre de trésoreries ou encore l'éventualité d'une trésorerie hospitalière centralisée.

Pour **FO-DGFIP,** aucun service, aucune structure, n'est aujourd'hui à l'abri d'une réorganisation.

Expérimentation entraide des services de publicité foncières :
Les bases Fidji concentrées depuis décembre 2016 sur un serveur national permettent une expérimentation de travail à distance, via « téléacte », du SPF de La Réole, pour le compte du SPF de Bordeaux III dont la situation en terme de délais est à + 100 jours.
Celle-ci démarrera le 1er février 2017. Deux bilans sont prévus fin mars et fin juin.

Pour **FO-DGFIP** les retards accumulés qui entraînent cette expérimentation ne sont nullement imputables aux agents mais aux suppressions d'emplois au sein des SPF.
Sachant que les SPF qui fusionnent doivent avoir le même retard en terme de délais, cette expérimentation permettra d'aligner les SPF sur ce point.
Pour réaliser les fusions des SPF de La Réole/Libourne et Lesparre/Bordeaux III, la Direction va donc accroître le retard de certains SPF, ce qui est plus facile à réaliser que l'inverse.

Accueil cité, campagne avis impôts locaux :
La Direction indique une baisse significative de déplacement des usagers dans nos services d'environ 10 %. Comparée sur la période d'août à décembre entre 2015 et 2016, cette baisse concerne tant la cité administrative que l'ensemble des autres sites.
Néanmoins, elle reconnaît une campagne TH difficile avec une hausse du flux des usagers sur la première quinzaine de novembre, pour la cité administrative notamment. Pour faire face à cette situation la Direction envisage pour 2017, et sur la période concernée, une réouverture tous les jours, le renforcement de l'accueil « debout », accueil de premier niveau, ainsi que l'utilisation de jeunes en service civique pour l'espace ordinateur en libre service.
Elle précise aussi que l'expérimentation accueil sur rendez-vous mise en place à Cenon et Blaye donne entière satisfaction, tant pour les agents que pour les usagers.

Concernant le centre de contact le bilan apparaît mitigé, avec un transfert vers les services de 40% des messages reçus.

FO-DGFIP a indiqué que cette baisse de fréquentation ne se constatait pas visuellement à la cité administrative avec un hall d'accueil qui ne désemplit pas. Pour **FO-DGFIP** la fermeture les mardi et jeudi après midi entraîne une concentration des usagers sur les autres jours, ce qui nuit aux conditions de travail des personnels de l'accueil et génère des tensions.

Si l'accueil sur rendez-vous semble faire l'unanimité, selon la Direction, **FO-DGFIP** a rappelé que la mise en place d'un accueil commun des SIE de la cité était contesté par les agents concernés.

Classement des postes et redéploiements des emplois comptables :
Non seulement la Direction a été peu diserte sur le sujet du classement des postes comptables et des redéploiements des emplois de comptables, mais elle n'a apporté aucune réponse sur ce point à notre liminaire.
Il ressort des groupes de travail qu'une certaine opacité a présidé à l'établissement du classement, ce qui génère de nombreuses conséquences en matière de RH.
FO-DGFIP se demande si les collègues concernés seront assurés de retrouver un poste similaire correspondant à leur grade ou s'ils seront contraints de changer de métier pour éviter de se retrouver à la fin des 3 ans en surnombre sur un emploi administratif de direction.

De plus, l'intercommunalité, l'évolution du secteur hospitalier et le transfert de la mission recouvrement de l'impôt vers les SIP risquent à court terme de remettre en cause ce nouveau classement.

Face à l'attitude discrète de la Direction sur le sujet, **FO-DGFIP** considère qu'elle n'est pas en mesure d'apporter de réponses.
Le classement contraint fortement les choix de carrière des comptables qui, pour certains se retrouvent à 6 mois de la retraite sans poste.

FO-DGFIP revendique une véritable carrière comptable même si celle-ci est de plus en plus menacée.

/

SPF LESPARRE

La Direction a indiqué que les collègues du SPF seraient maintenu dans l'immeuble où ils exercent actuellement jusqu'en septembre, date du transfert du SPF vers Bordeaux. Cela répond à la demande des personnels que **FO-DGFIP** avait relayé à la Direction à plusieurs reprises. A partir de septembre le travail à distance pourrait être envisagé.

SERVICE DE LA REDEVANCE A L'AUDIOVISUEL

La Direction a indiqué que les collègues de ce service restaient dans les locaux du Champ de Mars jusqu'en septembre. La mission doit être transférée au PCE de Bordeaux à cette date.

PAS DE TREVE SUR LES REVENDICATIONS !

FO-DGFIP continue d'exiger :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **le maintient de notre statut,**
- **l'arrêt des réorganisations et restructurations,**
- **le maintien du maillage territorial,**
- **le maintien de toutes les missions,**
- **l'augmentation générale des salaires et des pensions**

BULLETIN D'ADHESION

FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A, 33090 BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53
NOM : ----------**PRÉNOM** : ----------
GRADE : ----------**QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL** :----------%
AFFECTATION : ----------